

Le 27 février 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les Alpes-Maritimes, premier Département à proposer la prise de rendez-vous médicaux en ligne dans ses centres de santé

À partir d'aujourd'hui, les patients peuvent prendre rendez-vous dans un centre de santé du Conseil départemental des Alpes-Maritimes directement sur Internet. Le service est gratuit et accessible tout le temps, y compris la nuit et le week-end. Il a été développé en partenariat avec la société Doctolib, leader européen de la prise de rendez-vous médicaux en ligne. Le Conseil départemental facilite ainsi l'accès des habitants à de nombreux professionnels de santé et renforce ses actions de prévention sur le territoire des Alpes-Maritimes.

Trois centres de santé accessibles dès aujourd'hui, avant la généralisation

Trois centres de santé des Alpes-Maritimes proposent dès aujourd'hui ce nouveau service : le centre de Protection Maternelle Infantile (PMI) de Cannes-Est, le Carrefour Santé Jeunes situé 2 rue Raynardi à Nice et le Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des infections sexuellement transmissibles (CeGIDD) situé 2 rue Edouard Beri à Nice. Toutes les consultations réalisées dans ces centres sont désormais accessibles à la prise de rendez-vous en ligne via le site www.departement06.fr et le site www.doctolib.fr. Le service sera généralisé prochainement aux autres centres de santé CeGIDD, CSJ et de PMI du département.

Renforcer l'accès aux soins et la prévention, notamment auprès des jeunes

En mettant en place ce nouveau service, le Conseil départemental renforce la visibilité de ses centres de santé, notamment auprès des jeunes, utilisateurs privilégiés d'Internet et public prioritaire de nombreuses actions de prévention, de dépistage et d'éducation à la santé. Avec Doctolib, il facilite l'accès aux soins de ces patients, souvent éloignés du système de santé, en leur permettant de prendre rendez-vous en un clic, à n'importe quelle heure, pour une prise en charge globale et à des prix abordables.

Faciliter le quotidien des professionnels

Doctolib allège et facilite le quotidien des professionnels de santé et des personnels administratifs qui travaillent dans ces centres de santé. Le service réduit de 30% le temps consacré à gérer les agendas médicaux, limite le nombre d'appels au standard et permet aux personnels administratifs des centres PMI Cannes Est, CeGIDD et CSJ de Nice de se concentrer sur d'autres tâches à plus forte valeur ajoutée. En outre, grâce à des SMS et des emails de rappel envoyés régulièrement avant la consultation, Doctolib prévient efficacement les oublis et les retards : il réduit ainsi de 75% le nombre de rendez-vous non honorés. En facilitant le travail des professionnels, Doctolib permet ainsi aux établissements de gagner du temps médical et fait baisser d'autant les délais d'attente pour obtenir un rendez-vous.

Dans le cadre du lancement de Doctolib au CeGIDD de Nice, Charles-Ange GINESY, Président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes, a déclaré : *« Notre collectivité est fière d'être le 1^{er} Département de France à proposer cette solution numérique, qui va faciliter l'accès aux soins, renforcer la prévention et simplifier le travail de nos établissements de santé. »*

Pour Sanche D'ABRAVANEL, Directeur Grands Comptes de Doctolib, présent aujourd'hui à Nice aux côtés du Président du Conseil départemental, *« Doctolib s'affirme aujourd'hui comme l'outil numérique des politiques de prévention. En équipant les centres de santé de la prise de rendez-vous en ligne, de grands acteurs institutionnels comme le Conseil départemental des Alpes-Maritimes se donnent les moyens de toucher des populations prioritaires, jusqu'à présent éloignées du système de soins. Doctolib souhaite renforcer son engagement au service de ces grandes causes de santé publique, aux côtés des professionnels de santé, des collectivités et de l'Etat. »*

À propos du Conseil départemental des Alpes-Maritimes

Collectivité des solidarités humaines, le Département est un acteur majeur de la proximité avec :

- Plus de 140 point d'accueil du public répartis sur l'ensemble du territoire ;
- Plus de 800 professionnels sociaux et médico-sociaux ;
- Plus de 200 000 personnes accueillies et suivies tous les ans.

Plus d'informations sur les activités du Conseil départemental des Alpes-Maritimes sur le site <https://www.departement06.fr/departement-des-alpes-maritimes-3.html>.

A propos des centres CeGIDD, CSJ et de PMI du Conseil départemental

Les centres de Protection Maternelle Infantile (PMI) proposent des consultations et des actions de prévention médico-sociale en faveur des femmes enceintes et des enfants de moins de 6 ans. Ils regroupent des médecins généralistes, des gynécologues, des sages-femmes, des infirmières, des auxiliaires de puériculture, des psychologues...

Les Carrefours Santé Jeunes (CSJ) proposent des consultations de prévention en santé gratuites, confidentielles et potentiellement anonymes aux adolescents et jeunes adultes de 12 à 25 ans. Ils s'appuient sur des équipes pluridisciplinaires comprenant des médecins généralistes, des gynécologues, des endocrino-nutritionnistes, des tabacologues, des psychologues, des infirmières, des diététiciennes...

Les Centres Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des infections sexuellement transmissibles (CeGIDD) proposent des consultations de dépistage et de prise en charge des infections sexuellement transmissibles (IST), de contraception, à la vaccination et à la santé sexuelle.

Plus d'informations sur l'engagement du Conseil départemental des Alpes-Maritimes en matière de santé à l'adresse <https://www.departement06.fr/a-votre-service/votre-sante-2638.html>.

À propos de Doctolib

Lancé en 2013, Doctolib est le leader européen de la prise de rendez-vous médicaux en ligne et des services Internet aux professionnels de santé. Pour les professionnels et les établissements de santé, Doctolib propose un logiciel de gestion de rendez-vous en SaaS et des services pour gérer leurs consultations, communiquer avec leurs patients et collaborer avec les autres professionnels de santé. Pour les patients, Doctolib facilite le parcours de soins : la recherche d'informations et la prise de rendez-vous médicaux se font gratuitement sur Internet, 24h/24 et 7j/7, et un carnet de consultations est accessible en ligne. La société emploie aujourd'hui 400 salariés, répartis dans 35 villes en France et en Allemagne. Elle collabore avec 40 000 professionnels de santé et 900 établissements de santé. Doctolib enregistre chaque mois plus de 15 millions de visites sur son site Internet.

Plus d'informations sur Doctolib directement sur le site www.doctolib.fr.

Contacts presse

Conseil départemental des Alpes-Maritimes

Julie MOZIYAN

Téléphone : 04 97 18 62 06

Email : jmoziyan@departement06.fr

Doctolib

Antoine MSIKA

Téléphone : 07 78 72 61 08

Email : presse@doctolib.com